

CONDITIONS FINANCIERES

L.G.T 2021 – 2022

Frais de dossier pour la 1^{ère} inscription dans l'établissement : 25 €

EXTERNE =	1
DEMI PENSIONNAIRE =	1+2
PENSIONNAIRE =	1+3

	1	2					3
	Contribution des familles (Montant annuel payable en 10 fois)	Demi-pension (Montant annuel payable en 10 fois)					Pension (Montant annuel payable en 10 fois)
		5 jours	4 jours	3 jours fixes par semaine	2 jours fixes par semaine	1 jour fixe par semaine	Hébergement + repas
2de - 1ère et Term générales	649 € (1)	971 €	777 €	584 €	387 €	194 €	3 022 €
1ère et Term technologiques	807 € (2)						

1/ Location Tablette non incluse,

2/ Location tablette incluse 120 € annuels

Tout mois commencé est dû, pas de proratisation possible.

Demi-Pensionnaire (ce forfait annuel tient compte de l'organisation de l'année scolaire)

Les tarifs présentés intègrent la déduction des stages

1/ Réductions sur la contribution des familles :

- 15% pour le 2^{ème} enfant
- 30 % pour le 3^{ème} enfant
- 80 % pour le 4^{ème} enfant

2/ Carte de restauration : Elle est délivrée lors de l'entrée de l'élève dans l'établissement et sera conservée pour la suite de la scolarité. La carte est sous l'entière responsabilité de l'élève. Elle permet 1 seul repas par jour. En cas de perte ou de détérioration, elle sera facturée 6.50 €.

Repas exceptionnel : 6.45 €/repas (Facturation établie à chaque vacance scolaire)

3/ Cotisation APEL facultative : 22€/an/famille

4/ Prestation annexes :

Option Équitation : 624€/an

**Nous conseillons vivement aux familles d'opter pour
le prélèvement (de septembre à juin)**

Il peut être demandé, en cours d'année, une participation financière pour diverses
activités pédagogiques ou voyages proposés aux élèves.